



DÉPARTEMENT FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Nos formateurs :

Professionnels de SOS Villages d'Enfants ou partenaires, expérience pédagogique et expertise confirmée sur le sujet.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

dac.formation@sosve.org

SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS

01 55 07 25 21

www.sosve.org

FICHE FORMATION

LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Objectif de la formation

Repérer les fondamentaux de la protection de l'enfance et les différents enjeux actuels autour de trois axes : les éléments essentiels des politiques publiques sociales, la place de l'enfant et la place de la famille.

Contenu de la formation

Expliquer les grandes étapes de la protection de l'enfance en France :

- Illustrer l'évolution de la place de l'enfant et de ses droits dans la société française ;
- Décrire l'évolution de l'équilibre entre le répressif et l'éducatif ;
- Identifier les rôles respectifs des Conseils Départementaux et de l'Etat ;
- Reconnaître les différents types de mesures.

Identifier les enjeux de l'évolution du cadre légal :

- Définir les 7 principes de la loi de 2002 autour de la notion d'usager ;
- Expliquer l'organisation et les enjeux de la réforme de la protection de l'enfance de 2007 ;
- Identifier les évolutions de la loi de 2016 ;
- Nommer les principaux enjeux de la loi de 2022.

Comprendre la place des parents dans le cadre de la protection de l'enfance :

- Identifier les particularités et limites des droits des parents ;
- Expliquer les notions d'actes usuels et non usuels ;
- Discuter des axes de soutien à la parentalité.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Notre approche pédagogique se veut interactive et centrée apprenant.

L'objectif est de partir des pratiques et compétences existantes afin de réassurer les professionnels dans leur pratique et de développer de nouvelles compétences.

La session sera construite sur une alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations issues de la pratique des professionnels.

Les méthodes seront donc majoritairement de type interrogatif et découverte afin de favoriser la dynamique des échanges et l'appropriation de nouvelles connaissances. Les principales techniques utilisées seront des mises en situation, des jeux pédagogiques et des exercices pratiques.



DÉPARTEMENT FORMATION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Nos formateurs :

Professionnels de SOS Villages d'Enfants ou partenaires, expérience pédagogique et expertise confirmée sur le sujet.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

dac.formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Modalités d'évaluation

La formation sera évaluée à travers des questionnaires remis avant chaque formation et à l'issue de la session.

Personnes en situation de handicap

Nous contacter pour s'assurer des modalités d'accès.

Chloé CUBIT, référente handicap :

ccubit@sosve.org

Formation en inter

Prochaines sessions :

Les dates des prochaines sessions sont disponibles sur le site de SOS Villages d'Enfants.

Adresse :

8 Villa du Parc Montsouris - 75014 Paris

Accès :

RER B - Cité Universitaire ; Tram T3a - Montsouris ; Métro ligne 4 - Porte d'Orléans.

Tarifs pour les associations :

350 euros par participant pour les 2 jours, 300 euros par participant à partir de 2 inscrits.

Tarifs pour les particuliers :

300 euros par participant.

Règlement :

Paiement par chèque ou par virement à l'issue de la formation.

Modalités d'inscription :

Contacts ci-contre.

Une fiche d'inscription vous sera adressée après un échange téléphonique.

Délai d'accès jusqu'à 48h sous réserve de places disponibles.

Formation en intra

Devis sur demande :

Contacts ci-contre.

Nous ajustons le contenu de la formation au plus près de vos objectifs.

Délai de mise en oeuvre :

3 mois environ.

Lieu d'intervention :

France métropolitaine.